

COMMUNIQUE DU CONSEIL ECONOMIQUE

Suite à la rencontre du Conseil Pastoral aux Affaires Economiques de la Paroisse Saint Jean aux Portes d'Annecy le 13 janvier 2017, nous communiquons la décision prise concernant le projet d'antenne sur le clocher de l'église Sainte Geneviève.

A l'unanimité, les membres présents, du conseil ont rejeté le projet d'installation d'antenne de tous les opérateurs de téléphonie mobile sur les clochers des églises de la Paroisse.

Les raisons principales sont :

- L'intérêt économique ne doit pas prévaloir sur le bien commun.
- Ce serait un contre témoignage évangélique.
- La force du symbole que représentent nos églises ne doit pas être dévalorisée par un caractère commercial.
- Le doute que représente le risque des émissions des ondes n'a pas été levé.

La réunion d'information auprès des paroissiens du 07.12.2016 a conforté le CPAE dans sa décision.

Lors de ce conseil Pastoral, il a été décidé la mise en place de 4 équipes thématiques.
Si vous avez des compétences pour accompagner ces équipes, vous êtes les bienvenus et pouvez prendre contact avec l'un de ces membres.

- Pour suivre le procès du parvis de l'église Ste Geneviève
 - Éric GADESAUDE et Michel BOYON s'inscrivent.
- La remise en état du chauffage du Sacré-Cœur, et l'avenir du sous-sol de l'église.
 - Monique VEYRAT, Michèle LLORIA, Joseph FOURNIER-BIDOZ prennent en charge le défi.
- La mise en conformité des accès pour personnes handicapées (ERP)
 - Colette RAGEAU et Madeline SCAVINI se chargent de suivre le chantier.
- La recherche de financement
 - Xavier BREGNAC en tant que trésorier prend la conduite de cette équipe renforcée de Philippe ARPIN

Pour le Conseil : P.Masson, curé,
et Xavier BREGNAC trésorier